

Changement relatif au levier escompté du JPMorgan Funds – Euro Aggregate Bond Fund

Le levier escompté, tel qu'indiqué dans le prospectus et exprimé sous la forme d'un pourcentage de la valeur liquidative, a été relevé de 25% à 50% pour le JPMorgan Funds – Euro Aggregate Bond Fund (le « Compartiment »).

Ce changement est une conséquence du recours accru aux produits dérivés tels que les futures sur taux d'intérêt à court terme, qui utilisent des montants notionnels importants, ce qui peut entraîner temporairement une hausse importante de l'effet de levier. Par conséquent, le niveau de 50% reflète mieux l'effet de levier attendu.

Ni le profil de risque ni la gestion du Compartiment ne sont affectés par cette modification. Le levier escompté mesure le montant notionnel global brut des dérivés détenus par un Compartiment et varie dès lors en fonction de l'utilisation que fait ce dernier des instruments financiers dérivés. Le niveau de levier escompté n'est qu'une estimation et peut s'avérer plus élevé dans certains environnements de marché où le Compartiment présente une allocation plus importante à des instruments à fort effet de levier.

Pour toute question concernant les modifications apportées ou tout autre aspect relatif à JPMorgan Funds, veuillez vous adresser au siège social du Compartiment ou à votre représentant local habituel.

Date d'entrée en vigueur : 20 octobre 2020

La reproduction de tout ou partie de cette présentation est interdite sans autorisation préalable de J.P. Morgan Asset Management.

Les informations contenues dans ce document promotionnel ont été puisées à des sources considérées comme fiables. J.P. Morgan Asset Management ne peut cependant en garantir l'exactitude ni l'exhaustivité. Toutes prévisions ou opinions exprimées sont propres à J.P. Morgan Asset Management à la date d'édition de ce document et sont susceptibles de changer à tout moment sans préavis. Ceci ne constitue pas une offre ou une recommandation à l'achat ou à la vente d'investissements, et ne doit pas être considéré comme suffisant pour prendre une décision d'investissement.

Les opérations de souscription, rachat et conversion ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, DICI ou notice d'information en vigueur soumis à l'AMF. Il est rappelé que préalablement à toute opération de souscription, arbitrage ou rachat d'OPCVM, l'investisseur doit recueillir l'avis de ses propres conseils juridiques et fiscaux.

Les fonds ne sont pas garantis en capital. Les performances passées ne sont pas une garantie des résultats futurs et la valeur d'un investissement peut varier à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers et des cours de change. Les marchés dits « émergents » présentent un degré de volatilité et donc de risque plus élevé que celui des autres marchés. La documentation légale des OPCVM et les rapports financiers sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès de J.P. Morgan Asset Management (Europe) S.à.r.l.- Succursale de Paris - 14 place Vendôme, 75001 Paris.

J.P. Morgan Asset Management est la marque des activités de gestion d'actifs du groupe J.P. Morgan Chase & Co. Tout appel téléphonique à J.P. Morgan Asset Management est susceptible d'être enregistré à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Les informations et données contenues dans ces communications seront enregistrées et stockées par J.P. Morgan Asset Management en ligne avec la Politique de protection des données pour la zone EMOA, qui est accessible à l'adresse suivante : <http://www.jpmorgan.com/pages/privacy>.

Emis par J.P. Morgan Asset Management (Europe) SARL – Succursale de Paris, 14 place Vendôme, 75001 Paris, Capital social : 10 000 000 euros - Inscrite au RCS de Paris, N°492956693.

LV-JPM52950 | FR | 10/20